

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Du 14 mars 2018

E.F.K.P
113 rue Sainte Cécile
13005 MARSEILLE

13h45 Accueil des participants Emargement des feuilles de présence

14h15 Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire est constituée de:

- 10 personnes présentes
WAYMEL Thierry, BONNAUD Paul, OPHOVEN Bernard, LEBOUQUIN Franck, BAILLE Christine, VIEULES Francis, HEINZLE Françoise, CAYET Boris, BEYSSEN Sylvie, REMAZEILLES Anne.
- Personnes excusées
ALIMONDO Sarah
LECOMTE-MORISSEAU Corine
- Personnes présentes votantes
WAYMEL Thierry, OPHOVEN Bernard, LEBOUQUIN Franck, VIEULES Francis, REMAZEILLES Anne.
- Personnes non votantes
BONNAUD Paul, BAILLE Christine, HEINZLE Françoise, CAYET Boris, BEYSSEN Sylvie. LECOMTE-MORISSEAU Corine
- Pouvoirs
FABRE Valérie à Thierry WAYMEL
TOURNIER Annie à Thierry WAYMEL
VENNEL Frédérique à Franck LE BOUQUIN
BOMBEECK Philippe à Thierry WAYMEL
DARVASI Anita à Thierry WAYMEL
GUINARD Françoise à Bernard OPHOVEN
PENELLON Pascale à Bernard OPHOVEN
ALIMONDO Sarah à Thierry WAYMEL
EKMA à HEINZLE Françoise
SKPF à Boris CAYET

Les votes seront validés à la majorité des membres présents votants.

Il y a 13 votants présents ou représentés

FEDERATION FRANÇAISE DE KINESIOLOGIE

Siège Social : 195bis impasse des Fougères - 83520 Roquebrune sur Argens

Courriel : contact@federation-kinesiologie.fr - Tél : 09 67 32 96 56 - Site web : www.federation-kinesiologie.fr

Association loi 1901 W782000599 Draguignan – SIRET 40497519500029 – APE 9499Z

1) Présentation du rapport moral par Thierry WAYMEL, le Président :

La séance débute, à la demande de Thierry WAYMEL, Président de la fédération, par la présentation des participants, puisque quelques-uns ne se connaissent pas.

Ensuite, le Président commence son Rapport Moral, en évoquant le départ d'Edith GRAVOUEILLE, notre secrétaire, à la Fédération. Elle a pris sa retraite en juillet 2017, après de bons et loyaux services.

Pour officialiser sa reconnaissance, il l'appelle directement sur son téléphone en présence des adhérents.

C'est une action symbolique, puisque Edith GRAVOUEILLE n'a pas pu être présente parmi nous.

Il lui fait savoir que tous les dirigeants de la FFK se joignent à lui pour lui *remettre officiellement* un cadeau que Paul BONNAUD sera chargé d'expédier.

Il poursuit sa présentation en citant les tâches qu'elle accomplissait et notamment le « poste téléphonique » qu'il a repris.

Il a pris conscience de la somme de travail que représentait tous les appels et le temps passé.

Les gens cherchent des informations sur des thèmes assez variés tels que la formation professionnelle, une recherche de kinésologue, le fonctionnement de la formation, les cours, les écoles, etc.

Ce qui l'enrichit, malgré tout, au fil des conversations.

Après cette parenthèse solennelle, Thierry WAYMEL reprend son discours.

Depuis plusieurs années la Fédération a pris une orientation de professionnalisation car dans ses missions, elle se doit de fédérer et de rassembler des personnes morales.

Ceci sur les conseils juridiques d'une avocate.

Quand on regarde le « Paysage kinésiologique français », on peut constater que nous cherchons vraiment à nous démarquer par rapport aux différents courants d'enseignements de la Kinésiologie.

Il n'est plus possible aujourd'hui de concevoir la formation professionnelle à travers des enseignements individuels.

Nous devons rechercher des structures qui à travers un vrai fil conducteur pédagogique doivent répondre à certains critères visant l'amélioration ou le développement des compétences, acquises ou non acquises.

« Je rappelle que la compétence est une qualification professionnelle.

Elle se décline en savoirs (connaissances), en savoir-faire (pratiques) et en savoir-être (comportements relationnels) ainsi qu'en des aptitudes physiques.

Elle est acquise, mise en œuvre ou non sur le poste pour remplir les tâches qui sont attendues. Elle se distingue en cela du potentiel qui serait une "compétence en devenir". »

A ce jour malheureusement des clivages reviennent sur le devant de la scène, avec l'apparition de certaines nouvelles structures.

- UNIK, dont le but est d'œuvrer au développement de la kinésiologie dans le respect des concepts nationaux et internationaux. Où on retrouve encore des directives comme 24 h d'anatomie, seulement. Ce qui prouve que certains organismes sont loin des objectifs de la formation professionnelle.

FEDERATION FRANÇAISE DE KINESIOLOGIE

Siège Social : 195bis impasse des Fougères - 83520 Roquebrune sur Argens

Courriel : contact@federation-kinesiologie.fr - Tél : 09 67 32 96 56 - Site web : www.federation-kinesiologie.fr

Association loi 1901 W782000599 Draguignan – SIRET 40497519500029 – APE 9499Z

- SKPF, qui reprend pour ma part ce qui existe déjà. Ce n'est qu'un syndicat de plus et c'est désolant pour la profession.

Un courrier nous a été adressé, auquel une réponse sera donnée à la suite du prochain Conseil d'Administration.

A ce jour, il faut du renouveau.

Ce qui ne veut pas dire exclure l'ancien, mais se servir des erreurs du passé pour avancer.

Notre choix, pour lequel nous avons été transparents et coopérant, depuis le début. Nous nous sommes orientés vers le développement de la kinésiologie avec les mêmes bases de réflexion que REFORMED avec qui nous avons un partenariat.

Les travaux faits avec Paul BONNAUD et Philippe BOMBEECK ont été orientés dans ce sens.

Nous sommes à ce jour suffisamment avancé pour faire notre proposition aux autorités.

Encore faut-il que la communauté soit motivée pour le faire.

A Lyon, lors de la réunion avec les Directeurs d'écoles, j'avais fait part des réglementations en cours.

Il existe des lois qui dirigent la formation professionnelle.

Pouvons-nous les ignorer ?

Bien sûr que NON !!!

Les indicateurs qui nous permettent de tenir ce discours sont, principalement, les OPCA qui financent les formations, sous l'égide de l'Etat.

Il y a, également, le Pôle Emploi qui finance des formations à tendances courtes et sur des jours ouvrés, débouchant sur un CDI. Cela dit : Rien à voir avec notre profession !!!

Même si nous avons le FORMACODE, qui est numéro d'enregistrement au Pôle emploi.

Nous ne répondons pas au « Cadre » de l'insertion sociale, avec le peu d'emplois que nous générons.

La perspective d'emplois pourrait venir de l'union avec d'autres métiers. En effet, certains sont prêts à se joindre à nous pour ce but qu'est la création d'une Branche Professionnelle commune, tout en conservant chacun son identité individuelle.

Pour conclure ce chapitre, je dirai que nous œuvrons, Paul BONNAUD et moi-même sur l'axe de la Formation Professionnelle, avec les directives auxquelles il nous faut répondre.

Pour nous c'est simple !!

La formation passe par plusieurs articulations qui sont :

- Le linéaire pédagogique : Thierry WAYMEL développe son application et son utilisation
- Le livret-passeport-étudiant : Qui a été conçu en ce sens
- Etc.

L'utilisation et la mise en place de tous ces outils liés à la Formation Professionnelle seront abordées lors de la réunion avec les responsables des écoles qui se déroulera bientôt.

FEDERATION FRANÇAISE DE KINESIOLOGIE

Siège Social : 195bis impasse des Fougères - 83520 Roquebrune sur Argens

Courriel : contact@federation-kinesiologie.fr - Tél : 09 67 32 96 56 - Site web : www.federation-kinesiologie.fr

Association loi 1901 W782000599 Draguignan – SIRET 40497519500029 – APE 9499Z

Une discussion collégiale est abordée sur les Savoirs, Savoir-faire et Savoir-être. Thierry WAYMEL pense que ce dernier point semble être un aspect prioritaire.

De nos jours, des formations sont estampillées par des Organismes Certificateurs, privés. Il y en a 19 en France. Pour un coût de 3800 € à 6000 €, un organisme vous monte un dossier, mais sans obligation de résultat, donc sans Certification.

A côté de ça, il y a des organismes de formation qui sont incités à s'inscrire au DATADOCK. L'idée serait que la FFK affine des écoles ayant le Datadock et nous sommes prêt à les accompagner dans cette démarche.

Mais avant cela, il faut avoir obtenu un N° Existence accordé par la DIRECCTE.

Il suffit de respecter les différentes réglementations.

Une vraie cascade !!

Si des écoles ont perdu leur N° Existence, c'est parce qu'elles étaient hors du « Cadre » (Administratif).

Mais Thierry WAYMEL pense, qu'à l'inverse, on peut revenir facilement dans ce « Cadre ».

Pour clore son rapport, Thierry WAYMEL insiste sur cet axe de travail qui va occuper l'année 2018, et qui est la Professionnalisation sous toutes ses formes.

Votes : **Contre: 0**
 Abstention:0
 Pour: 13

2)Présentation du rapport d'activités par Paul BONNAUD, le Vice-président.

Bureau & CA

A ce jour, le Bureau se compose ainsi :

Président : Thierry WAYMEL

Vice-président : Paul BONNAUD

Secrétaire : Annie TOURNIER

Trésorière : Corine LECOMTE-MORISSEAU

Les autres membres du Conseil d'Administration sont :

Bernard OPHOVEN

Sarah ALIMONDO (Présidente du SNK)

L'année dernière nous avons opté pour un changement de fonction en ce qui concerne la vice-présidence et le secrétariat pour répondre à la demande de la préfecture, puisqu'il manquait une ou un secrétaire selon les règles d'une association.

Or, nous n'avons pas été assez vigilants puisque dans nos propres « Statuts » il nous fallait quatre postes.

De ce fait j'ai repris ma fonction de vice-présidence et Annie Tournier, élue lors de l'AG 2017, a pris le poste de secrétaire et tout est revenu dans l'ordre.

Nous avons eu le départ en retraite de notre secrétaire Edith GRAVOUEILLE à la fin du mois de juillet 2017.

FEDERATION FRANÇAISE DE KINESIOLOGIE

Siège Social : 195bis impasse des Fougères - 83520 Roquebrune sur Argens

Courriel : contact@federation-kinesiologie.fr - Tél : 09 67 32 96 56 - Site web : www.federation-kinesiologie.fr

Association loi 1901 W782000599 Draguignan – SIRET 40497519500029 – APE 9499Z



Cela nous a pas mal perturbé parce qu'il a fallu reprendre les différentes tâches. Nous avons eu des soucis téléphoniques (certains ont pu s'en rendre compte !!) et ne sommes pas encore complètement organisés de manière efficace, mais au fil du temps les solutions vont être mises en place.

Réunions :

Du CA :

- 02 mai 2017
- 05 décembre 2017
- 06 mars 2018

Du Bureau :

- 22 septembre 2017

Avec REFORMED :

- 15 mars 2017
- 10 avril 2017

Le nombre d'adhérents à la fédé :

A ce jour, nous sommes 70 adhérents, dont des écoles.

La répartition est la suivante :

- 5 Ecoles
- 25 Enseignants
- 31 étudiants
- 3 kinésologues non professionnels
- 6 sympathisants

Les axes de travail du Conseil d'Administration, cette année, ont été :

- RNCP
La démarche de professionnalisation suit son cours.
- Bulletin d'informations
Il est difficile pour nous de tenir l'engagement d'un Bulletin **trimestriel**. Néanmoins personnellement je suis assez content parce que malgré les « retards », et tous les reproches que l'on a subis, nous arrivons à vous tenir informés de ce qu'il se passe à la fédération.
- Partenariat avec l'assureur « MEDINAT »
Depuis un an nous maintenons ce partenariat
- Renouvellement du partenariat avec REFORMED
Nous avons contacté Dominique DELAPORTE et Philippe BOMBEECK pour établir la fiche métier pour le Pôle Emploi, le FORMACODE et aborder le code ROME. Les choses n'avancent pas vite car chacun étant occupé de son côté, il n'est pas facile de se rencontrer.

FEDERATION FRANÇAISE DE KINESIOLOGIE

Siège Social : 195bis impasse des Fougères - 83520 Roquebrune sur Argens

Courriel : contact@federation-kinesiologie.fr - Tél : 09 67 32 96 56 - Site web : www.federation-kinesiologie.fr

Association loi 1901 W782000599 Draguignan – SIRET 40497519500029 – APE 9499Z

- Renouvellement du partenariat avec le SNK (Syndicat National des Kinésologues)
Une réunion a eu lieu le 06 mars 2018 au cours de laquelle ont été revus les termes de notre partenariat qui se proroge.
- DATADOCK
Thierry WAYMELA a expliqué ce qu'il en était dans son rapport Moral et la volonté de la Fédération Française de Kinésiologie d'affilier des écoles ayant le Datadock. Lui-même a obtenu ce référencement « Datadock » pour son école.
- Centres de formation
Nous souhaiterions que chaque centre de formation puisse se définir par rapport à cette démarche du Datadock.
On devrait retrouver dans les sites des écoles affiliées la présentation du programme sous forme d'Unité d'acquis d'apprentissage, de même que quelques documents qui ont été établis en lien avec la formation. Ils ont été évoqués précédemment et seront développés lors de la réunion avec les Directeurs des écoles.

Concernant les Cotisations de scolarité, il est demandé aux directeurs de ne pas payer cette cotisation pour les étudiants.
- Actualisation des documents
De nombreux documents ont été actualisés en modifiant l'adresse postale, le N° de téléphone et intégrant les N° d'association, SIRET et APE.

Le site

Selon les données de notre webmaster, Michel PROVOST, le nombre d'utilisateurs, mensuels, sur l'année 2017 a varié de 7000 en janvier, pour s'achever à 4500 au mois de décembre.

Néanmoins il y a eu un nombre sensiblement identique de visiteurs « anciens », que de créations de compte. Environ 66182 pour les premiers et 66845 pour les seconds. Il y a eu 82897 sessions ouvertes à raison de 3.13 pages par sessions.

Quant au temps passé par chaque internaute sur une page est d'environ 1 à 2 minutes maximum.

Votes :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 13

3) Bilan de trésorerie

Corine LECOMTE-MORISSEAU, trésorière, n'a pas pu se libérer pour assister à cette AGO, aussi elle a délégué ses pouvoirs à Bernard OPHOVEN, ancien trésorier, pour la représenter dans cette tâche.

L'exercice comptable 2017 de la FFK dégage un bénéfice de 4.896,98 €. Il résulte de 13.565,58 € de produits d'exploitation et 8.668,60 € de charges.

→ En valeur absolue, les **prestations d'exploitation et ventes** de livres, posters et livrets 2017 sont très proches de ceux générés l'année précédente : 13.546,46 € en 2017 et 14.139,6 € en 2016.

FEDERATION FRANÇAISE DE KINESIOLOGIE

Siège Social : 195bis impasse des Fougères - 83520 Roquebrune sur Argens

Courriel : contact@federation-kinesiologie.fr - Tél : 09 67 32 96 56 - Site web : www.federation-kinesiologie.fr

Association loi 1901 W782000599 Draguignan – SIRET 40497519500029 – APE 9499Z

Dans le détail:

1 - Les cotisations des écoles et enseignants sont restées très stables à 5.350 € en 2017, pour 5.390 € en 2016

2- les cotisations 2017 provenant des étudiants sont passées de 1.585 € en 2016 (plus 1.080 € provenant de L'EKMA pour son activité 2015) à 1.670 € en 2017, soit une augmentation non significative de 85€.

3- Pour la seconde année, les entrées du S N K se sont limitées à 5.880 € en 2017, contre 5.240 € en 2016.

4 – Les ventes de livres, posters et livrets sont également restés très stables à 296,46 € en 2017, contre 364,6 € en 2016.

→ Les **charges 2017** ont été de 8.668,60 €, dont:

- 6.103,21 € de charges de personnel
- 997,05 € de Téléphone et frais postaux
- 631,2 € de location de salle de Lyon datant d'avril 2016
- 450,65 € d'assurance
- 317,62 € de référencement de site
- 128 € de dotation aux amortissements de l'ordinateur acquis en septembre 2017
- 40,87 € de fournitures de bureau

En 2016, les charges étaient de 19.136,46 €, soit 10.468,25 € d'écart avec 2017 s'expliquant essentiellement par les postes de charges de personnel pour 7.159,71 € et 3.000 € de remboursement à Bernard OPHOVEN de son avance consentie en 2015, alors passée précédemment en charge d'exploitation.

Alors que la situation patrimoniale de la FFK était réellement problématique fin 2016 (actif net négatif déclaré de 1.604,62€), le départ d'Edith GRAVOUEILLE a permis d'alléger foncièrement les charges d'exploitation de telle façon qu'à fin 2017, les capitaux propres sont devenus positifs pour un montant de 3.292,36 € représenté par:

- 640,97 € de matériel informatique
- 64,00 € de stocks divers (inventaire non réalisé)
- 2.587,39 € de disponibilités

Votes :
Contre: 0
Abstention: 4
Pour: 9

FEDERATION FRANÇAISE DE KINESIOLOGIE

Siège Social : 195bis impasse des Fougères - 83520 Roquebrune sur Argens

Courriel : contact@federation-kinesiologie.fr - Tél : 09 67 32 96 56 - Site web : www.federation-kinesiologie.fr

Association loi 1901 W782000599 Draguignan – SIRET 40497519500029 – APE 9499Z

4) Bilan prévisionnel

Les produits d'exploitation prévisionnels de l'exercice 2018 devraient essentiellement provenir des adhésions des écoles, enseignants, étudiants et sympathisants dans les proportions au moins de 2017, à savoir environ 10.000 € se ventilant en :

- Ecoles et enseignants : 6.000 €
- Etudiants : 1.500 €
- S N K : 2500 €

A ces chiffres viendra s'ajouter un nombre suffisamment faible, pour ne pas influencer la balance, avec la vente de livres, posters et anciens livrets.

Les dépenses prévisionnelles de la FFK en 2018 portent sur les frais de Téléphone et frais postaux, assurance, référencement de site, dotation aux amortissements et fournitures de bureau pour un montant global prévisionnel, de l'ordre de moins de 3.000 €.

De plus, le poste important qu'était le salaire de la secrétaire et son cortège de taxes ne grèvent plus le budget.

Dans ces conditions, la synthèse prévisionnelle laisserait donc un bilan 2018, bénéficiaire.

Votes :
Contre:0
Abstention:4
Pour:9

5) Elections

Cette année, un seul membre est sortant :

- Mr Bernard OPHOVEN

Nous avons reçu la demande de candidature à l'élection de membre du Conseil d'Administration de Mme Elodie CABRERA ainsi que de Mr Franck LE BOUQUIN, en qualité de Président de l'Association des enseignants. Quant à Mr OPHOVEN, il renouvelle sa candidature.

Les membres entrants sont :

- Mr Bernard OPHOVEN
- Mme Elodie CABRERA
- Mr Franck LE BOUQUIN

Elections aux postes vacants du Conseil d'Administration à majorité simple.
Tous les membres entrants ont été élus à l'unanimité.

La composition du Conseil d'Administration à la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mars 2018 est le suivant :

Thierry WAYMEL, Paul BONNAUD, Corine LECOMTE-MORISSEAU, Annie TOURNIER, Sarah ALIMONDO, Elodie CABRERA, Bernard OPHOVEN et Franck LE BOUQUIN.

Une première réunion du conseil d'administration est envisagée au mois de mai 2018 pour élire le Bureau.

FEDERATION FRANÇAISE DE KINESIOLOGIE

Siège Social : 195bis impasse des Fougères - 83520 Roquebrune sur Argens

Courriel : contact@federation-kinesiologie.fr - Tél : 09 67 32 96 56 - Site web : www.federation-kinesiologie.fr

Association loi 1901 W782000599 Draguignan – SIRET 40497519500029 – APE 9499Z

Thierry WAYMEL, au nom du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Kinésiologie, félicite les nouveaux entrants et leur souhaite la bienvenue. Il souhaite que l'équipe soit dynamique et studieuse.

Votes : **Contre:0**
 Abstention:0
 Pour: 13

6) Cotisations 2019

Il est décidé que les cotisations dans leur ensemble resteront identiques.

Votes : **Contre : 0**
 Abstention : 0
 Pour : 13

7) Association des enseignants

Franck LE BOUQUIN nous a exposé son projet de création d'une Association des enseignants, en Kinésiologie.

Cette Association a pour but de contrôler la formation et les compétences des enseignants, de leur assurer des formations pour devenir Formateur de formateurs, de suivre les contenus pédagogiques et d'organiser des regroupements professionnels, dans le but d'uniformiser la formation en Kinésiologie.

Les différents adhérents présents ont pris acte de la création de cette nouvelle Association affiliée à la FFK.

Lors d'une réunion constitutive, Franck Le Bouquina été nommé Président.

8) Questions diverses

Il est demandé que l'on supprime du site l'ancienne adresse postale basée à Elancourt. Paul BONNAUD se propose de demander à Michel PROVOST, le Webmaster, d'apporter cette correction lorsqu'il remettra à jour le site.

17h10 – Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Fait à Roquebrune S/ Argens.

Le : 14 mars 2018.

Thierry WAYMEL
Le Président,

Paul BONNAUD
Le Vice-président,



FEDERATION FRANÇAISE DE KINESIOLOGIE

Siège Social : 195bis impasse des Fougères - 83520 Roquebrune sur Argens

Courriel : contact@federation-kinesiologie.fr - Tél : 09 67 32 96 56 - Site web : www.federation-kinesiologie.fr

Association loi 1901 W782000599 Draguignan – SIRET 40497519500029 – APE 9499Z